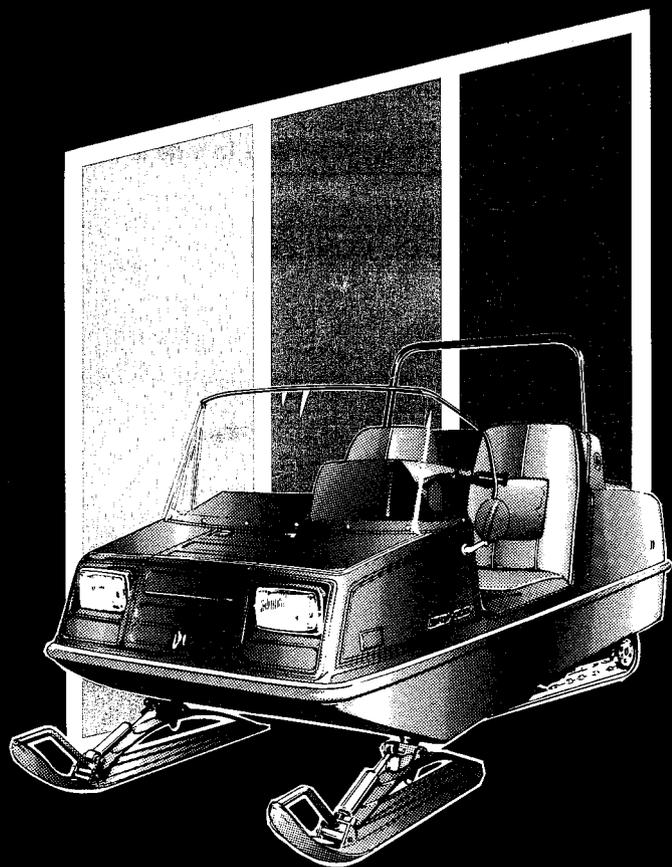


# Elite®



## MANUEL DU CONDUCTEUR 1981



© \* Marques de commerce de Bombardier Limitée

modèle \_\_\_\_\_

no d'identification \_\_\_\_\_

date de l'achat \_\_\_\_\_

expiration de la garantie \_\_\_\_\_

Faire remplir par le concessionnaire lors de la vente.

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

PUBLICATIONS TECHNIQUES  
DIVISION DU SERVICE  
BOMBARDIER LIMITÉE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes  
sont des marques de Bombardier Limi-  
tée.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	CITATION	FUTURA
ALPINE	OLYMPIQUE	SPIRIT
BLIZZARD	T'NT	NUVIK
CARRY-BOOSE		MIRAGE
ÉLAN		SUPER SONIC
ÉLITE		ULTRA SONIC
GRAND PRIX SPÉCIAL		

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>2</b>
<b>SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE</b> .....	<b>3</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE 1981</b> .....	<b>4</b>
<b>QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES</b> .....	<b>6</b>
<b>LISTE DES DISTRIBUTEURS</b> .....	<b>8</b>
<b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE</b> .....	<b>9</b>
<b>COMMANDES</b> Manette de l'accélérateur, manette du frein, interrupteur d'allumage, interrupteur d'éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, amorceur, indicateur de vitesse, indicateur de température, allume-cigarettes, interrupteur de chauffe-poignées, indicateur de niveau d'essence, courroie de sécurité, levier de changement de vitesse, rétroviseur, indicateur de charge de l'alternateur, voyant du feu de route, indicateur de niveau d'huile à injection, compartiment du moteur, coffre à outils, porte-fusibles .....	<b>10</b>
<b>RODAGE</b> Révision, vérifications à effectuer .....	<b>13</b>
<b>AVANT DE DÉMARRER</b> Vérifications à effectuer .....	<b>14</b>
<b>CARBURANT</b> Type d'essence recommandé, type d'huile à injection recommandé .....	<b>15</b>
<b>DÉMARRAGE</b> .....	<b>16</b>
<b>CÂBLE DE DÉMARREUR</b> .....	<b>16</b>
<b>DÉPOSE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT</b> .....	<b>17</b>
<b>LUBRIFICATION</b> Suspension à glissières, mécanisme de direction, moteur à valve rotative, niveau d'huile de la boîte de vitesses, essieu moteur, poulie menée .....	<b>17</b>
<b>ENTRETIEN</b> Bougies, batterie, suspension, réglage de la suspension, chenilles, tension et alignement des chenilles, réglage du carburateur, réglage de la pompe d'injection d'huile, courroie d'entraînement, tension de la chaîne d'entraînement, système de refroidissement, courroie de ventilateur, poulie motrice, frein, mécanisme de direction, réglage de la direction, écrous de culasse, écrous du support moteur, tuyauterie d'échappement, inspection générale .....	<b>19</b>
<b>REMISAGE</b> Système de refroidissement, chenilles, suspension, skis, commandes, boîte de vitesses, poulie menée, poulie motrice, réservoir à essence, carburateur, lubrification des cylindres, batterie, châssis, inspection générale .....	<b>25</b>
<b>MISE EN ORDRE</b> Vérifications à effectuer .....	<b>29</b>
<b>INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>30</b>
<b>FICHE TECHNIQUE</b> .....	<b>33</b>
<b>SCHÉMA DE CÂBLAGE</b> .....	<b>35</b>
<b>GUIDE SI</b> .....	<b>36</b>
<b>OUTILS</b> .....	<b>37</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ</b> .....	<b>39</b>

# AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Le présent manuel fait usage des symboles suivants:



**AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.



**ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.



**REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

## **Prenez toujours les précautions suivantes:**

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence ou coupez le contact avec la clé.
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne faites jamais tourner les chenilles lorsqu'elles ne sont pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, il est recommandé de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- **Veillez prendre note de tous les avertissements contenus dans ce manuel.**

**CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.**

## **1 - DURÉE**

BOMBARDIER® LIMITÉE, en tant que fabricant, garantit chaque motoneige SKI-DOO® 1981 vendue au détail comme véhicule neuf et non utilisé par un concessionnaire autorisé SKI-DOO pour:

- 12 mois consécutifs dans le cas des modèles ÉLAN® , CITATION\* , EVEREST® , ÉLITE® , ALPINE®
- 90 jours consécutifs dans le cas des modèles BLIZZARD® 5500, 7500 et 9500 assujettis aux conditions suivantes:
  1. Si la livraison est effectuée après le 31 mars d'une année et avant le 1er décembre de la même année, la présente garantie de 90 jours entrera en vigueur le 1er décembre.
  2. Si la livraison est effectuée le ou après le 2 janvier mais avant le 31 mars d'une année, toute portion non utilisée de la période de 90 jours sera reportée à l'hiver suivant, soit à compter du 1er décembre de la même année.

## **2 - CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

## **3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE**

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

## **4 - TRANSFERT**

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

## **5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
  - courroies d'entraînement
  - glissières
  - bougies
  - rupteurs
  - lisses de ski
- une batterie sulfatée;
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;

- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- les véhicules utilisés lors de compétitions organisées;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

## **6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES**

**La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER LIMITÉE, ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés. Dans les cas de ventes effectuées dans la province de Québec, s'il y a conflit entre les textes anglais et français de la garantie émise par BOMBARDIER LIMITÉE, les termes du texte français prévaudront; dans les cas de ventes effectuées à l'extérieur du Québec, ce sont alors les termes du texte anglais qui prévaudront.**

**Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.**

**BOMBARDIER LIMITÉE se réserve le droit de modifier n'importe quand sa politique de garantie, sans pour autant avoir à modifier la garantie des véhicules déjà vendus.**

## **7 - FACE À UN PROBLÈME**

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Limitée  
Relations avec la clientèle  
Division des produits récréatifs  
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2LO

Janvier 1980

Bombardier Limitée  
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2LO

© \*Marques de commerce de Bombardier Limitée

**Pour obtenir une copie de ce texte, s'adresser au concessionnaire.**

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

*R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.*

Q: Comment puis-je savoir si mon véhicule a été enregistré auprès du fabricant?

*R: Lorsque vous achetez une motoneige, le concessionnaire doit remplir la Carte d'enregistrement de garantie, puis la faire parvenir au fabricant. La copie cartonnée de cette carte est pour vous la preuve de l'enregistrement de votre véhicule.*

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

*R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

*R: Dans le Manuel du conducteur.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

*R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, **ce** bris ou **cette** panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

*R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, fonctionnement prolongé à haut régime ou au régime maximum, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification et/ou de réglage, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

*R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

*R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

*R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et postée à Bombardier Limitée.*

# LISTE DES DISTRIBUTEURS



## DISTRIBUTEURS CANADIENS

**ALPINE DISTRIBUTORS LIMITED**  
Kalamalka Lake Road  
P O Box 159  
Vernon, Colombie Britannique, V1T 6M2  
(604) 545-1314  
Colombie Britannique

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA  
Division Atlantique  
C.P. 670  
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0  
(506) 532-4454  
Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick,  
Île-du-Prince-Édouard

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA  
Division Québec  
1350 Boulevard Nobel  
Boucherville, Québec, J4B 1A1  
(514) 527-2469 or 655-6121  
Province de Québec

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA  
Division de l'Ontario  
230 Bayview Drive  
Barrie, Ontario, L4M 2Y8  
(705) 728-8600  
Province de l'Ontario

**BROOKS EQUIPMENT LIMITED**  
1616 King Edward Street  
C.P. 985  
Winnipeg, Manitoba, R3C 2V8  
(204) 633-7247  
Manitoba, Saskatchewan

**COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON**  
165 Boulevard Humus  
Pointe-Claire, Québec, M4W 1A8  
(514) 697-8500  
Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin, Keewatin

**J W RANDALL LIMITED**  
West Street  
C P 1050  
Corner Brook, Terre-Neuve, A2H 6G7  
(709) 634-3533  
Terre-Neuve, Labrador

**TRACT EQUIPMENT**  
14325, 114th Avenue  
Edmonton, Alberta, T5M 2Y8  
(403) 452-9310  
Alberta, District de Mackenzie, Yukon, Territoires  
du Nord-Ouest



## DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

**BOMBARDIER CORPORATION**  
4505 West Superior Street  
C P 6106  
Duluth, Minnesota 55806  
(218) 628-2881  
Dakota du Nord, Minnesota, Wisconsin, Illinois, Missouri,  
Michigan, Indiana, Ohio (moins moitié est), Tennessee,  
Kentucky, Virginie de l'Ouest, Virginie, Nord de l'Idaho,  
Nord du Wyoming, Montana, Iowa, Washington

**ELLIOTT & HUTCHINS INC**  
East Main Street Road  
Malone, New York 12953  
(518) 483-4411  
New York, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island,  
Pennsylvanie, New Jersey, Maryland, Delaware, District de  
Columbia, partie Nord de l'Ohio.

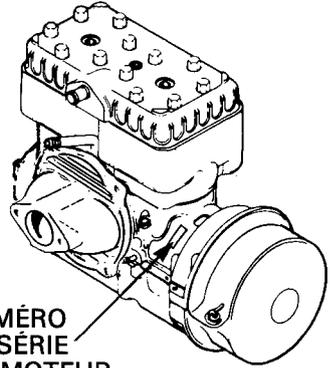
**MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL CENTER**  
1049 Whitney Road  
Anchorage, Alaska 99501  
(907) 274-9513  
Alaska

**TIMBERLAND MACHINES INC**  
10 North Main Street  
Lancaster, New Hampshire 03584  
(603) 788-4738  
Maine, New Hampshire, Vermont

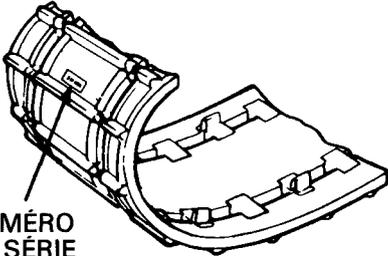
# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

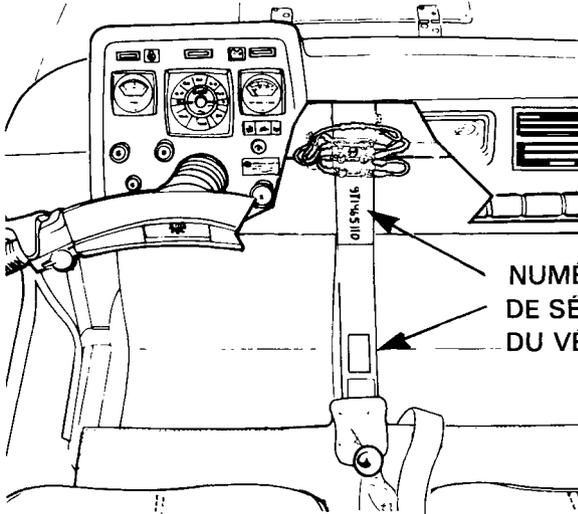
C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.



NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

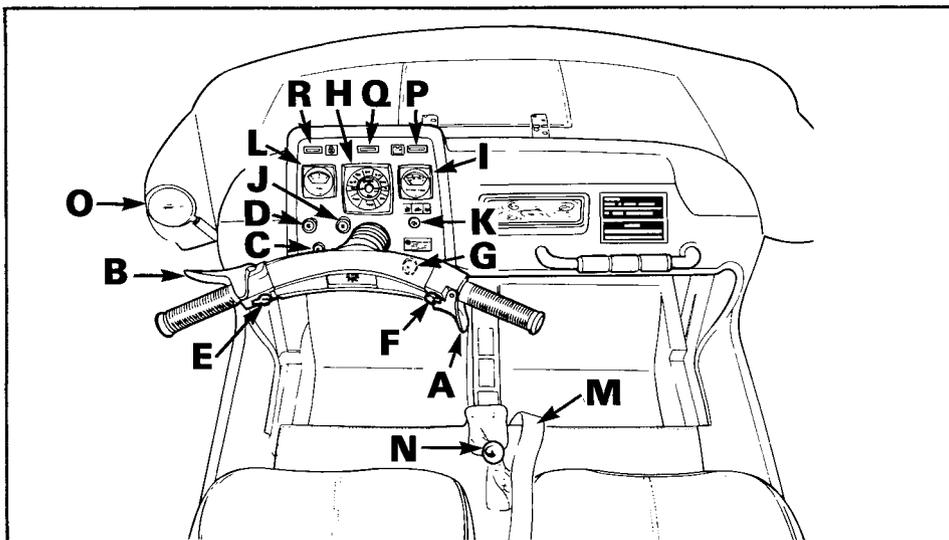


NUMÉRO DE SÉRIE DE LA CHENILLE



NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

**REMARQUE:** Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.



- A) Manette de l'accélérateur
- B) Manette du frein
- C) Commutateur d'allumage
- D) Interrupteur d'éclairage
- E) Commutateur d'éclairage
- F) Interrupteur d'urgence
- G) Amorceur
- H) Indicateur de vitesse
- I) Indicateur de température

- J) Allume-cigarettes
- K) Interrupteur du chauffe-poignées
- L) Indicateur de niveau d'essence
- M) Courroie de sécurité
- N) Levier de changement de vitesse
- O) Rétroviseur
- P) Indicateur de charge
- Q) Voyant du feu de route
- R) Indicateur de niveau d'huile à injection

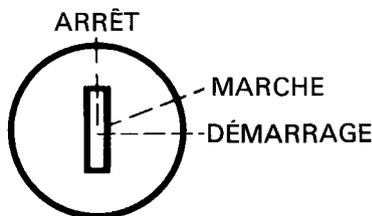
## A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'actionner la manette.

## B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et à l'épaisseur de la couche de neige.

## C) Commutateur d'allumage



Commutateur à 3 positions. Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position "DÉMARRAGE") et la tenir. Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à "MARCHÉ". Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position "ARRÊT").

**ATTENTION:** Afin d'éviter que le courant passe dans l'alternateur, toujours arrêter le moteur à l'aide du commutateur d'allumage.

## D) Interrupteur d'éclairage

Commandes à deux positions. Pour allumer les phares et les feux arrière, tirer le bouton. (Le commutateur d'allumage doit être à "MARCHÉ".)

## E) Commutateur d'éclairage

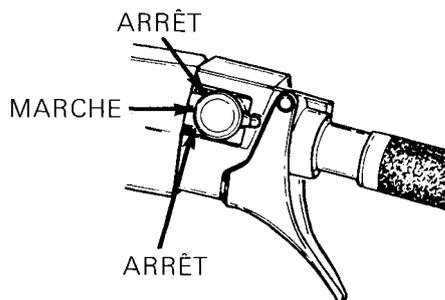
Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut ou vers le bas.

## F) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon.

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position "ARRÊT" du haut ou du bas.

Pour faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position "MARCHÉ", au milieu.



Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

## G) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 5 ou 6 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

## H) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe qui indique la vitesse du véhicule.

Un odomètre enregistre la distance parcourue.

## I) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température normale de fonctionnement est de 50°C (120°F), mais peut varier selon les conditions de conduite. Si, toutefois, la température dépasse 95°C (200°F), ralentir jusqu'à ce que la température revienne à la normale, ou arrêter le moteur sans délai.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être des brûlures graves.

## J) Allume-cigarettes

Enfoncer l'allume-cigarettes pour le faire chauffer; il ressortira automatiquement lorsqu'il sera prêt.

## K) Interrupteur du chauffe-poignées

Commande à trois positions, située dans la partie centre droite du tableau de bord. Placer l'interrupteur à la position "HI" ou "LOW" et les poignées se réchaufferont.

## L) Indicateur de niveau d'essence

Cadran à lecture directe qui indique la quantité d'essence dans le réservoir.

## M) Courroie de sécurité

Située du côté du passager, la courroie procure une sécurité et un confort supplémentaires. Il est recommandé de toujours utiliser la courroie de sécurité. Placer la courroie aussi bas que possible sur les hanches.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours porter la courroie confortablement serrée, et aussi bas que possible sur les hanches (sur l'os de la hanche), de façon à diminuer les risques de blessures.

## N) Levier de changement de vitesse

Levier à deux positions (marche avant-marche arrière). Pousser le levier vers l'avant pour faire marche avant, et le tirer vers l'arrière pour faire marche arrière.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas modifier la position du levier lorsque le véhicule est en mouvement. Pour remorquer le véhicule, déposer la courroie d'entraînement des poulies et placer le levier de changement de vitesses à la position "marche avant".

## O) Rétroviseur

Régler le rétroviseur de façon à apercevoir le côté du véhicule sur le rebord intérieur du rétroviseur.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ce rétroviseur est de type convexe (surface bombée) ce qui procure un champ de vision plus large. Il est à remarquer que les véhicules ou les objets vus dans un tel rétroviseur sembleront plus petits et plus loin qu'ils ne le sont en réalité.

## P) Indicateur de charge (alternateur)

Un feu rouge indique une charge insuffisante à la batterie. Voir le concessionnaire sans délai. Se reporter à la section "INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT", page 30

## Q) Voyant du feu de route

Dispositif qui s'allume lorsque le phare est à la position du feu de route.

## R) Voyant du niveau d'huile à injection

Dispositif qui s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION:** Ne pas faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de la réserve d'huile; il en subirait de graves dommages.

Pour vérifier l'ampoule du voyant du niveau d'huile, actionner la manette du frein (moteur en marche). Si le voyant ne s'allume pas, remplacer l'ampoule.

## Compartiment du moteur

Pour ouvrir, tourner la poignée vers la gauche. Soulever le couvre-moteur et le maintenir dans cette position à l'aide de la pince et de la béquille (située dans la partie médiane du couvre-moteur, entre les recouvrements de mousse).

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le couvre-moteur est ouvert ou déposé. Il pourrait en résulter de graves blessures.

## Coffre à outils

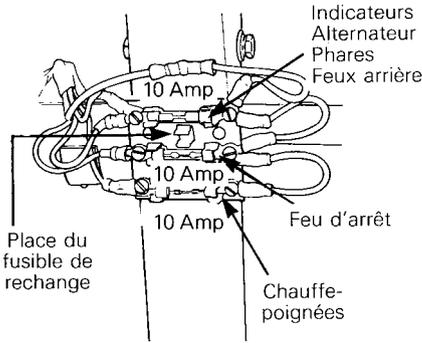
Situé dans le compartiment du moteur. Pour y avoir accès, soulever le couvre-moteur. C'est l'endroit idéal pour remiser le matériel de rechange: courroie, bougies, fusibles, etc.

○ **REMARQUE:** Il est possible de placer une courroie d'entraînement de rechange du côté gauche du compartiment du moteur, près du coffre à outils.

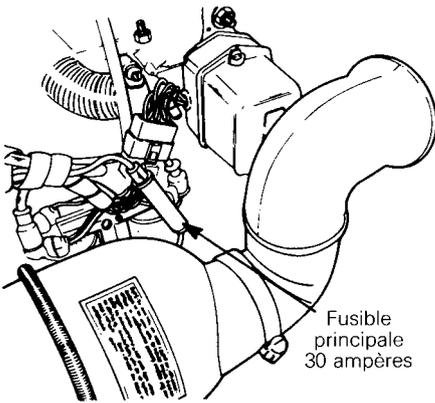
◆ **AVERTISSEMENT:** S'assurer que le moteur est arrêté, avant d'ouvrir le coffre à outils.

## Porte-fusibles

Situé sous le tableau de bord, sur la colonne centrale du châssis.



Un autre porte-fusible est situé dans le compartiment du moteur derrière le silencieux d'admission, à droite.



Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE:** Pendant la période de rodage seulement, ajouter 1 cannette de 16 oz d'huile à moteur Bombardier 50/1 lors du premier plein d'essence.

On s'assurera ainsi d'une meilleure protection du moteur.

▼ **ATTENTION:** Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

○ **REMARQUE:** Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles).

## Révision

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne se manifeste.

**Cette vérification est laissée aux frais du client.**

<b>VÉRIFICATIONS À EFFECTUER</b>	✓
Réglage de l'allumage	
État des bougies	
Réglage du carburateur	
Écrous de culasse	
Écrous du support moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile de la boîte de vitesses, de la valve rotative et du système d'injection	
Tension de la chaîne	
Niveau du liquide de refroidissement	
Réglage de la pompe d'injection d'huile	
Niveau d'électrolyte de la batterie	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement des skis (état des lisses)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement des chenilles	
Lubrification (direction, suspension)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons, et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence	

**Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.**

\_\_\_\_\_

Date de la révision

\_\_\_\_\_

Signature du concessionnaire

## Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

**ATTENTION:** Ne jamais employer d'autres carburants, comme le naphte, le méthane, etc...

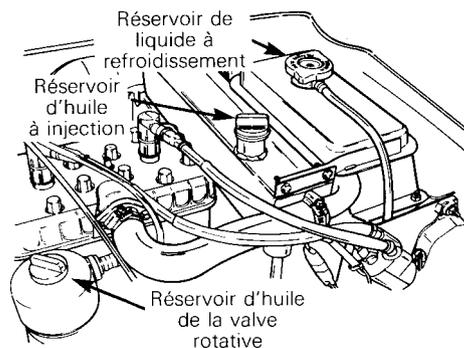
**REMARQUE:** Pendant la période de rodage seulement, ajouter 1 cannette de 16 oz d'huile à moteur Bombardier 50/1 lors du premier plein d'essence, afin d'obtenir un mélange de 70/1. On s'assurera ainsi d'une meilleure protection du moteur.

**AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

## Type d'huile à injection recommandé

Utiliser l'huile concentrée Bombardier vendue par nos concessionnaires.

Le réservoir se trouve dans le compartiment du moteur.



## Vérifications à effectuer:

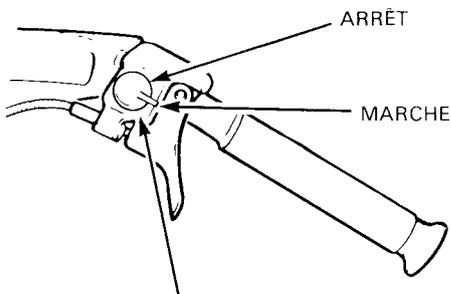
- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et les chenilles n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait arriver à 19-25 mm (3/4-1 po) sous le goulot de remplissage. S'il en manque, faire le plein avec une solution à parts égales d'eau et d'antigel. Pour remplir tout le système, utiliser une solution de 3 parties d'antigel dans 2 parties d'eau. (Voir le paragraphe "Système de refroidissement" de la section "Remisage".)

**AVERTISSEMENT:** Avant de déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1ère encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et peut-être même des brûlures graves.

- Vérifier le niveau d'essence.
- Vérifier le niveau d'huile à injection.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

**AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

1. Introduire la clé dans le contact.
2. Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.
3. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 5 ou 6 fois).
4. S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position **MARCHE**.



ARRÊT

5. Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Relâcher la clé dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

○ **REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, placer la clé à "MARCHE" et faire démarrer manuellement le moteur. (Voir Câble de démarreur).

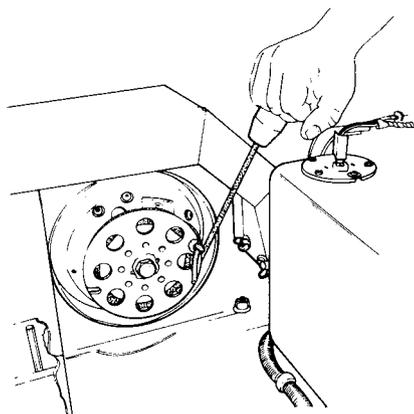
Si la batterie est déchargée, il est possible de faire démarrer le moteur avec le câble de démarreur de secours qui se trouve dans le coffre à outils.

Soulever le couvre-moteur, et sortir le câble du coffre à outils. Remettre en place le couvercle du coffre à outils.

Enrouler solidement le câble autour du disque de la poulie motrice.

Vérifier le mécanisme de l'accélérateur. Tirer lentement la poignée du câble de démarrage jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage. Ne pas replacer le câble de secours dans le coffre à outils avant d'avoir arrêté le moteur.

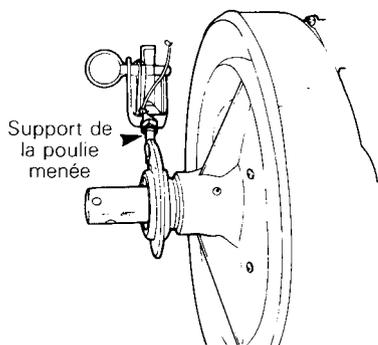


◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

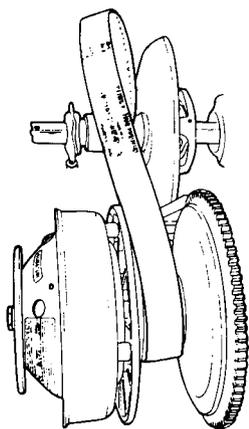
▼ **ATTENTION:** Si une autre batterie est utilisée pour suppléer la batterie du véhicule, toujours s'assurer de respecter la polarité, sinon l'alternateur pourrait être endommagé.

**AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie n'est pas en place.

1. Soulever le couvre-moteur et le maintenir dans cette position à l'aide de la béquille. Déposer le garde-poulie. Défaire et soulever le support de la poulie menée.

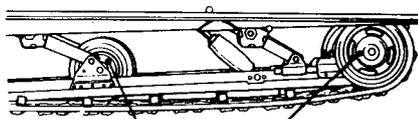


2. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la poulie menée.



## Suspension à glissières

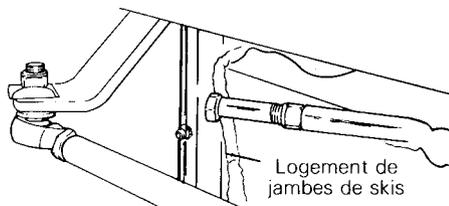
Lubrifier les roues de support. À l'aide d'une pompe à basse pression, introduire 3 ou 4 jets de graisse "basse température" dans chacun des raccords de graissage situés sur les chapeaux des roues. Essuyer le surplus.



Raccords de graissage

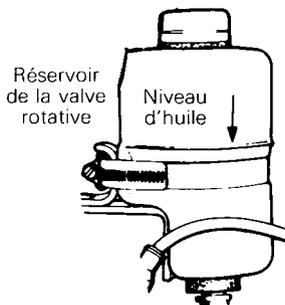
## Mécanisme de direction

Soulever le couvercle du coffre à bagages et l'appuyer contre le pare-brise. Éloigner l'écran de carton de l'arrière du garde du repose-pied, pour avoir accès au logement des jambes de skis. Lubrifier les jambes de skis au raccord de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte au joint, huiler les boulons des coupleurs de ressorts.



## Moteur à valve rotative

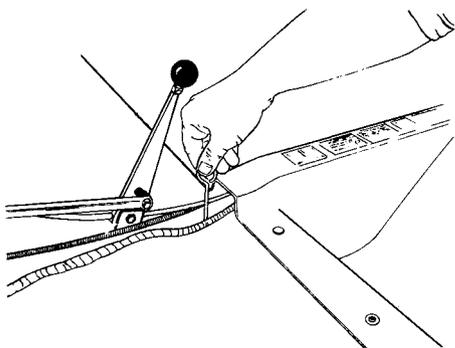
Vérifier fréquemment le niveau d'huile. Au besoin, refaire le plein en utilisant de l'huile à motoneige Bombardier ou l'équivalent.



## Niveau d'huile de la boîte de vitesses

Le niveau de l'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié chaque semaine. Une jauge vous est fournie dans la trousse d'outils.

Pour vérifier, soulever le siège et enlever le boulon du guide de la jauge. (Celui-ci est situé à l'avant du levier de changement de vitesse). Insérer la jauge dans la boîte de vitesses puis la retirer. L'huile doit atteindre la marque supérieure sur la jauge. Sinon, enlever le bouchon de remplissage et remplir avec de l'huile Ski-Doo pour carter de chaîne, ou l'équivalent. Remettre en place le bouchon.

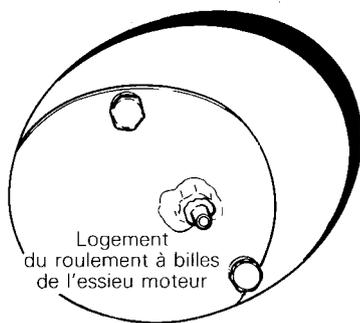


## Essieu moteur

À l'aide d'une pompe à basse pression, graisser l'essieu moteur au raccord de graissage du logement de roulement à billes. Pour y avoir accès, détacher le couvercle de caoutchouc de chaque côté du véhicule.

○ **REMARQUE:** Il est recommandé d'utiliser de la graisse basse température.

▼ **ATTENTION:** Une fois le graissage terminé, toujours s'assurer que l'anneau d'étanchéité de l'essieu moteur est bien à sa place.



## Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse type "basse température".

○ **REMARQUE:** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

**AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

<b>TABEAU D'ENTRETIEN</b>	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
Bougies		●		20
Batterie		●		20
Suspension		●		21
Réglage de la suspension	au besoin			
Chenilles		●		21
Tension et alignement des chenilles		●		21
Réglage du carburateur			●	22
Réglage de la pompe à injection d'huile			●	22
Courroie d'entraînement	●			22
Tension de la chaîne d'entraînement			●	23
Système de refroidissement			●	23
Courroie de ventilateur		●		23
Poulie motrice		●		23
Frein	●			24
Mécanisme de direction		●		24
Réglage de la direction		●		24
Écrous de culasse			●	25
Écrous du support moteur			●	25
Tuyauterie d'échappement		●		25
Inspection générale		●		25

○ **REMARQUE:** Pour un entretien adéquat, la révision aux dix premières heures d'utilisation du véhicule est très importante.

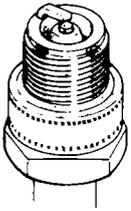
## Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

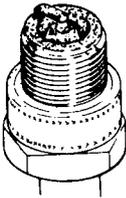
En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; rapport huile/essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile/essence inadéquat; fuite à un joint.

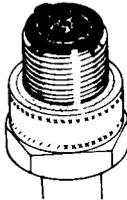
Surchauffée  
(gris clair)



Normale  
(brunâtre)



Encrassée  
(noir)



▼ **ATTENTION:** Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

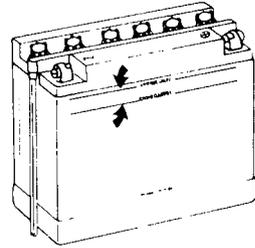
À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies.

Remettre les bougies en place et les brancher.

## Batterie

Vérifier le niveau de l'électrolyte. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.

Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.



▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

## Suspension

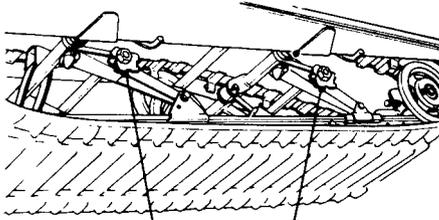
Vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis. Vérifier l'état des glissières et les remplacer au besoin.

○ **REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

## Réglage de la suspension

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.

Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis. En les réglant à la position la plus élevée, on déplace la pression des skis aux chenilles. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.



Blocs de réglage

▼ **ATTENTION:** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs gauches et droits doivent être placés à la même hauteur.

## Chenilles

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner les chenilles à la main. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées, ni usées, que les fibres ne sont pas découvertes, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire pour qu'il les remplace.

○ **REMARQUE:** Avant de tourner manuellement les chenilles, placer le levier de changement de vitesse à la position de marche avant.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont les chenilles sont coupées, tordues ou endommagées.

○ **REMARQUE:** Pour que le véhicule offre une portée confortable, il est recommandé de régler la suspension de la façon suivante. (À noter que la première position est la plus basse et la quatrième, la plus haute).

2 personnes pesant 68 kg (150 lb) chacune.

Blocs de réglage arrière à la position la plus basse.

Blocs de réglage avant à la deuxième position.

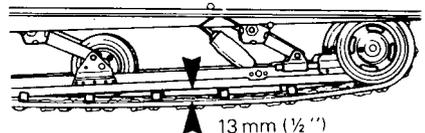
2 personnes pesant 90 kg (200 lb) chacune.

Blocs de réglage arrière à la deuxième position.

Blocs de réglage avant à la troisième position.

## Tension et alignement des chenilles

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Vérifier le jeu (13 mm/1/2") entre la glissière et le rebord intérieur des chenilles. S'il y a trop de jeu, les chenilles frotteront sur le châssis.

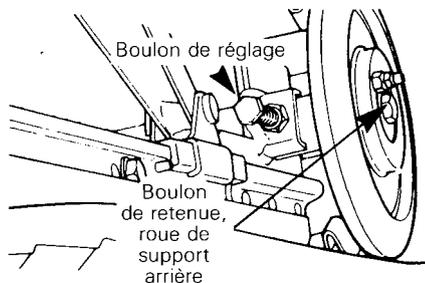


▼ **ATTENTION:** S'il n'y en pas assez, la vitesse et le rendement en souffriront, et les pièces composantes de la suspension seront endommagées.

Ajuster la tension en serrant ou en desserrant les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.

○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** les chenilles. Voir si celles-ci sont bien centrées et tournent uniformément.



## Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

Le réglage du carburateur doit être effectué par le concessionnaire.

## Réglage de la pompe à injection d'huile

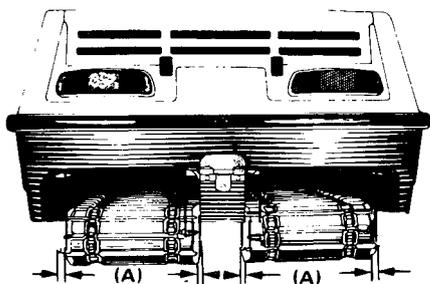
▼ **ATTENTION:** Toujours faire effectuer le réglage du carburateur avant celui de la pompe à injection d'huile.

Le réglage de la pompe à injection doit être effectué par le concessionnaire.

## Courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon inégale (usure d'un seul côté, etc.). L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies. Au besoin, voir le concessionnaire. Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 mm (1 3/16").

○ **REMARQUE:** Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 15-25 km (10-15 milles).



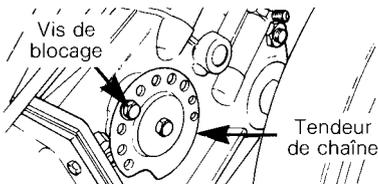
A-distance égale entre le bord des chenilles et le châssis

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que les chenilles sont libres de tout élément pouvant être projeté hors de leur champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés des chenilles.

Pour aligner les chenilles, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où les chenilles sont le plus près du châssis. Resserrer les écrous de blocage et revérifier l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support arrière.

## Tension de la chaîne d'entraînement

Placer le levier de changement de vitesses en marche avant. Déposer les sièges et les plaques d'accès. Tourner la poulie menée vers l'avant de façon à obtenir le jeu maximum. Déposer la vis de blocage du tendeur de chaîne (le tendeur de chaîne se trouve en bas, à gauche de la boîte de vitesses).



Tout en tenant la poulie menée vers l'avant, tourner le tendeur de chaîne vers la gauche jusqu'à ce que la chaîne soit serrée, sans être surtendue.

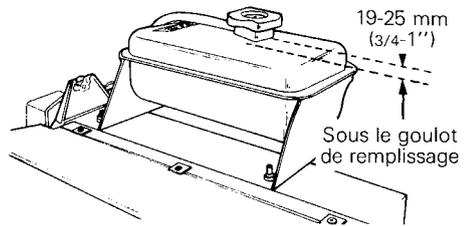
**ATTENTION: Ne pas trop serrer.**

Replacer la vis de blocage dans l'un des trous appropriés. Bloquer le tendeur de chaîne en place.

## Système de refroidissement

Recouvrir le bouchon du réservoir d'un chiffon, puis dévisser partiellement le bouchon (jusqu'à la première encoche) et vérifier s'il maintient une pression adéquate dans le système. Sinon, installer un bouchon neuf de 13 lb (ne pas dépasser cette limite). Vérifier la force de la solution d'antigel à l'aide d'un densimètre et s'assurer qu'elle peut résister aux températures les plus froides de votre région.

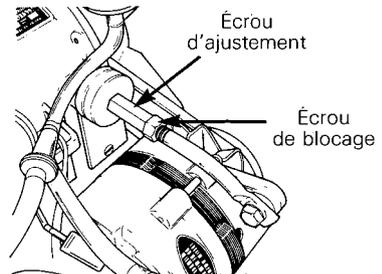
Le liquide de refroidissement doit arriver à 19-25 mm (3/4-1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.



**ATTENTION: Si la perte de liquide de refroidissement est excessive, voir le concessionnaire.**

## Courroie du ventilateur

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 6 mm (1/4").

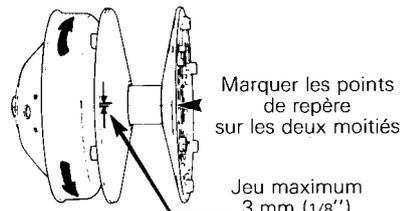


Si la tension est incorrecte:

Desserrer l'écrou de réglage du haut, et déplacer l'alternateur de façon à obtenir la tension recommandée. Resserer l'écrou de réglage.

## Poulie motrice

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.



## Frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.

Le mécanisme de freinage est autoréglable et ne requiert par conséquent aucun réglage périodique. Vérifier la course de la manette. Le freinage devrait être complet lorsque celle-ci se trouve à environ 13 mm (1/2") du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

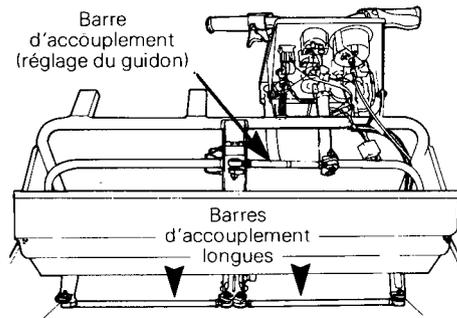
## Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer ou les remplacer au besoin. Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi usés.

## Réglage de la direction

La divergence des skis doit être plus importante à l'avant qu'à l'arrière des lames-ressorts (3 mm - 1/8 po) lorsque le guidon est en position horizontale.

**IMPORTANT:** Fermer l'avant des skis à la main, pour prendre le jeu du mécanisme.



○ **REMARQUE:** Pour avoir accès aux barres d'accouplement, dévisser d'abord le garde qui se trouve à l'intérieur du coffre à bagages.

Pour effectuer un réglage:

dévisser les écrous de blocage des barres d'accouplement longues, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que les skis soient parallèles l'un à l'autre. Puis, en mesurant à l'avant des lames-ressorts, ajouter 1.5 mm (1/16 po) de chaque côté en tournant les barres d'accouplement. Resserrer solidement les écrous de blocage.

Vérifier la solidité des boulons du bras de direction, de même que l'usure des joints à rotule, etc.

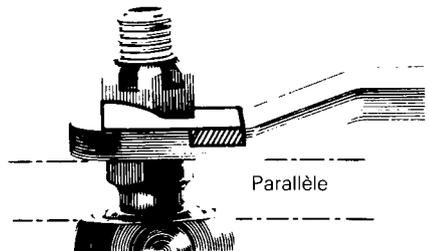
Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte;

tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous. S'assurer qu'au moins la moitié de la partie filetée du joint à rotule pénètre dans la barre d'accouplement.



## Écrous de culasse

À la fin des cinq premières heures de marche, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 39 N•m (28 lb-pi) (moteur froid).

## Écrou du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

## Tuyauterie d'échappement

La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

▼ **ATTENTION:** Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

## Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique; resserrer au besoin. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des lisses de skis et des skis.

▼ **ATTENTION:** Lors du remplacement de boulons, d'écrous ou de fils, etc., n'utiliser que des pièces Bombardier ou des équivalents du même genre, de fabrication et de résistance semblables.

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant une longue période, il faut la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur, charger la batterie et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer toutes ces opérations de la façon décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

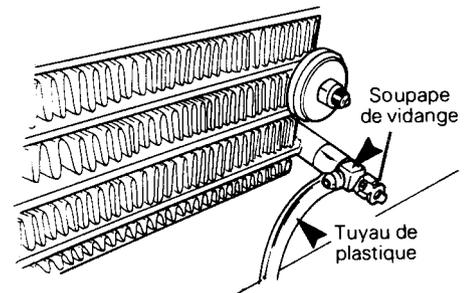
## Système de refroidissement

Pour vider le système de refroidissement, retirer le bouchon du réservoir.

Déposer le treillis d'accès droit, et brancher un bout de tuyau en plastique à la soupape de vidange du radiateur de façon que le liquide tombe à l'extérieur de la carrosserie.

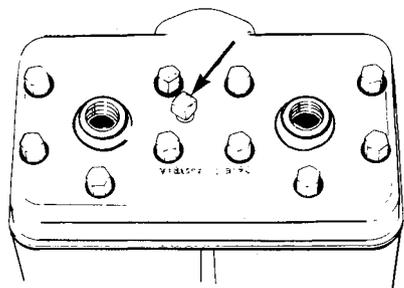
Ouvrir la soupape de vidange.

◆ **AVERTISSEMENT:** Prendre garde de ne pas se brûler sur la tuyauterie d'échappement.



▼ **ATTENTION:** Pour prévenir la formation de rouille dans le système de refroidissement, le remplir de la solution recommandée de 60% d'antigel et 40% d'eau.

Pour remplir le système, dévisser le bouchon qui se trouve au haut de la culasse, puis verser lentement le liquide dans le réservoir jusqu'à ce qu'il atteigne l'orifice du bouchon de la culasse. Remettre le bouchon. Continuer à verser jusqu'à ce que liquide arrive à 19-25 mm (3/4-1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.



Le bouchon du réservoir étant déposé, faire démarrer le moteur pour que le liquide de refroidissement circule, et le laisser tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas approcher les mains du ventilateur.

Arrêter le moteur.

Vérifier de nouveau le niveau du liquide de refroidissement. S'assurer que le liquide arrive à 19-25 mm (3/4 - 1 po) sous le goulot de remplissage du réservoir.

## Chenilles

Examiner les chenilles. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et / ou guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, les chenilles ne doivent pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE:** Il faut tourner les chenilles périodiquement (tous les 40 jours).

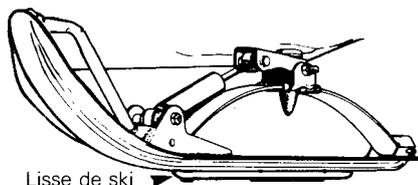
▼ **ATTENTION:** Afin d'éviter d'endommager les chenilles, ne pas remettre le véhicule dans un endroit où la température peut dépasser 38°C (100°F).

## Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

## Skis

Nettoyer leurs skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. **Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts.** Les remplacer s'ils sont affaiblis ou plus qu'à demi usés.



Lisse de ski

Vaporiser un enduit protecteur sur les skis. À défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.

## Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement des ressorts, des barres d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du mécanisme de freinage.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et/ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

## Boîte de vitesses

Vidanger la boîte de vitesses, et la remplacer ensuite d'huile pour carter de chaîne Bombardier. Verser jusqu'à ce que l'huile arrive à la marque qui indique le plein sur la jauge. (Le bouchon de vidange se trouve sous le châssis.)



## Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse type "basse température". Faire tourner plusieurs fois sur la demi-poulie coulissante pour répartir le lubrifiant. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes des poulies.

○ **REMARQUE:** Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

## Poulie motrice

L'inspection et le nettoyage de la poulie motrice doivent être effectués par le concessionnaire à la fin de chaque saison.

## Réservoir

Déposer le bouchon et siphonner l'essence du réservoir.

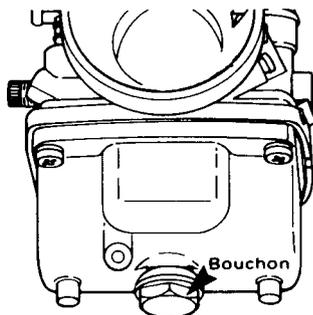
◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

## Carbureteur

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carbureteur avant le remisage.

Débrancher le conduit d'admission d'essence.

Déposer le bouchon de la chambre du flotteur. Vider le carburateur.



Remettre le bouchon et brancher le conduit d'admission d'essence.

## Lubrification des cylindres

Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

○ **REMARQUE:** Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.

Retirer les bougies. À l'aide du câble du démarreur, amener le piston au point mort haut. Verser une cuillerée d'huile dans le puits de bougie.

Tirer lentement sur le câble du démarreur à quelques reprises.

Répéter les opérations décrites plus haut pour l'autre cylindre. Remettre les bougies en place.

▼ **ATTENTION:** Pour ne pas abîmer l'allumage, s'assurer que l'interrupteur est à la position d'arrêt.

## Batterie

Déposer la batterie; en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie au moins tous les 40 jours lorsqu'elle est inutilisée.

◆ **AVERTISSEMENT:** La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

Enduire les bornes de vaseline et remettre la batterie dans un endroit sec et frais.

**IMPORTANT:** Le manque d'entretien préventif peut entraîner l'annulation de la garantie de la batterie.

## Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détersif doux ou de l'alcool isopropyl.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détersif fort, un solvant, un détergent abrasif, du diluant à peinture ou de l'essence.

Vérifier la partie supérieure de la carrosserie et effectuer les réparations nécessaires.

Si la peinture est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties peintes du châssis. Cirer la carrosserie.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées seulement. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION:** Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violet du soleil.

## Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

# MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer.

En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

**IMPORTANT:** Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

## VÉRIFICATIONS À EFFECTUER

PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer les bougies	○
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses	○
Vérifier les poulies, les nettoyer. Lubrifier la poulie menée	●
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski	○
Remplacer le filtre à essence	○
Lubrifier la suspension	●
Vérifier la tension et l'alignement des chenilles	○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○
Vérifier l'état et le bon fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le bon fonctionnement du frein	●
Vérifier les joints d'étanchéité	○
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer	●
Vérifier le câblage (isolations des fils)	○
Vérifier le niveau et la force du liquide de refroidissement	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Faire le plein d'essence, remplir le réservoir d'huile à injection et le réservoir de la valve rotative	○
Régler le carburateur et la pompe d'injection	●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur	○

# INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ **REMARQUE:** Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4.)
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en <b>prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice</b> . Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer, changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur mal réglé	Voir votre concessionnaire.
	6. Mauvais réglage de la pompe à injection.	Voir votre concessionnaire.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression insuffisante du moteur.	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé.	Consulter votre concessionnaire.

<b>CONSTATATIONS</b>	<b>CAUSES PROBABLES</b>	<b>SOLUTIONS</b>
Le moteur tarde à se réchauffer	1. Thermostat qui reste ouvert.	Remplacer le thermostat.
	2. Température inadéquate au point de lecture ou à l'indicateur du tableau de bord.	Voir s'il y a mauvais fonctionnement et remplacer au besoin.
Le moteur surchauffe	1. Bas niveau de liquide de refroidissement.	Vérifier et remplir au besoin, au niveau recommandé.
	2. Thermostat qui reste fermé.	Remplacer le thermostat.
	3. Bouchon d'air dans le système de refroidissement.	Vérifier le système et le purger au besoin.
	4. Retard à l'allumage.	Voir votre concessionnaire.
	5. Conduit d'eau endommagé, pourri ou affaibli.	Vérifier et remplacer au besoin.
	6. Extérieur du radiateur obstrué par un corps étranger.	Vérifier et nettoyer au besoin.
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougie encrassée.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués.	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no. 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur.	Voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux.	Vérifier d'abord la cause 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies défectueuses.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur.	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect.	Voir le concessionnaire.

<b>CONSTATATIONS</b>	<b>CAUSES PROBABLES</b>	<b>SOLUTIONS</b>
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale.	1. Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse, la remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage des chenilles.	Vérifier la tension et l'alignement des chenilles. Ajuster selon les spécialistes. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux.	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies.	Voir le concessionnaire.
<b>Charge insuffisante de la batterie ou charge excessive de la batterie</b>		
Courroie de ventilateur	1. Patinage de la courroie.	Régler la tension de la courroie. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
Batterie	1. Manque d'électrolyte ou électrolyte de densité insuffisante.	Remplir en vérifiant la densité.
	2. Plaque sulfatée (court-circuitée).	Changer la batterie.
	3. Contact insuffisant à cause de la corrosion aux bornes.	Nettoyer et serrer.

# FICHE TECHNIQUE — ÉLITE

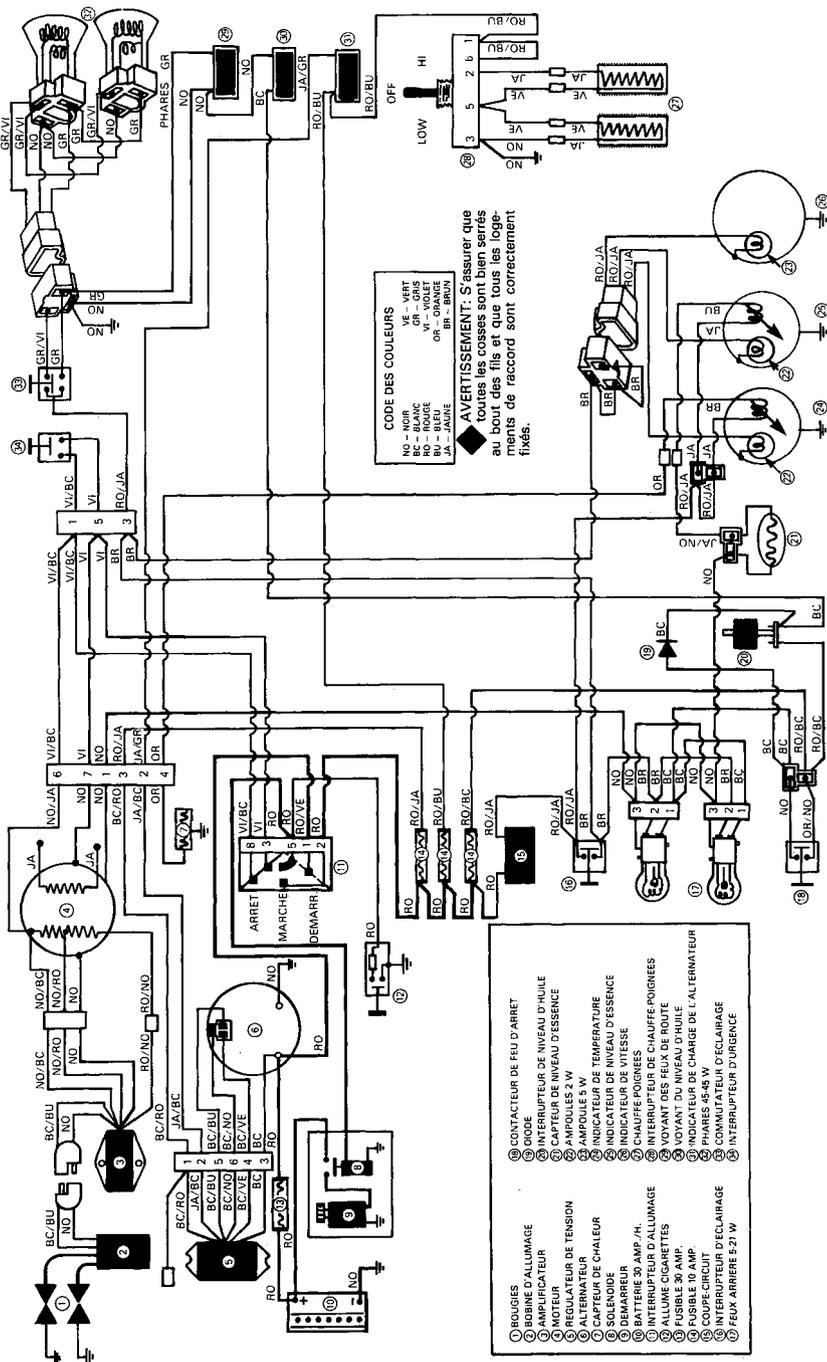
<p><b>MOTEUR</b>            Nombre de cylindres            Alésage            Course            Cylindrée            Taux de compression (corrigé)            Type de carburateur            Réglage du carburateur              — mélange du ralenti              — régime du ralenti            Couple de serrage (culasses)            Niveau du liquide de refroidissement            Contenance du système de refroidissement — SI*              — Imp.              — É.-U.            Thermostat            Bouchon du radiateur            Jeu de la courroie du ventilateur</p>	<p>2            69.5 mm (2.736 po)            61 mm (2.401 po)            462.8 cm<sup>3</sup> (28.2 po<sup>3</sup>)            7:1            VM 34            1 tour ± 1/8            1800-2000 tr/mn            39 N•m (28 lb-pi)            19-25 mm (3/4 - 1 po) sous le goulot de remplissage            6.2 litres            220 oz            211 oz            43°C (110°F)            13 lb            6 mm (1/4 po)</p>
<p><b>CHÂSSIS</b>            Longueur hors tout            Largeur hors tout            Hauteur hors tout sans pare-brise ni barre de sécurité            Écartement des skis (centre en centre)            Alignement des skis (divergence)            Masse (poids)            Surface portante            Pression au sol</p>	<p>271.8 cm (107 po)            113 cm (44 1/2 po)            101.6 cm (40 po)            87.6 cm (34 1/2 po)            3 mm (1/8 po)            360 kg (805 lb)            13896 cm<sup>2</sup> (2154 po<sup>2</sup>)            2.57 kPa (.373 lb-po<sup>2</sup>)</p>
<p><b>ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT</b>            Dimensions des chenilles            Tension des chenilles            Alignement des chenilles            Rapport d'engrenages            Niveau d'huile de la boîte de vitesses            Courroie d'entraînement (largeur minimum)</p>	<p>38.1 cm (15 po) x 304.8 (120 po)            13 mm (1/2") de jeu entre les glissières et le rebord inférieur des chenilles            Distance égale entre les bords des chenilles et le châssis            17/38            Jusqu'à la marque du plein            3 cm (1 3/16")</p>

<b>CIRCUIT ÉLECTRIQUE</b>	
Alternateur (puissance)	35 A (420 watts)
Éclairage (puissance)	12 volts
Ampoule du phare	45/45 W
Feu arrière/arrêt	5/21 W
Bougie (Bosch)	W 275 T2
Bougie (écartement)	0.40 mm (.016 po)
Réglage de l'avance à l'allumage (A. P. M. H.)	2.52 mm (0.099 po) à 6000 tr/mn (moteur froid)
Fusible principal (batterie)	30 A
Fusible (indicateurs, alternateur, phare, feu arrière)	10 A
Fusible (feu d'arrêt)	10 A
Fusible (chauffe-poignées)	10 A
<b>CARBURANT</b>	
Contenance — SI*	30.7 litres
— Imp.	6.75 gal
— É.-U.	8.1 gal
Huile à injection	
Contenance — SI*	2.3 litres
— Imp.	80 oz
— É.-U.	77 oz
Essence	Ordinaire (avec ou sans plomb)
<b>FREIN</b>	
Type	Disque, autoréglable
Réglage (manette)	Distance minimum de 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond
Garnitures de frein (épaisseur minimum)	3 mm (1/8 po)

**\*Système International**

Bombardier Limitée se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

# SCHÉMA ÉLECTRIQUE



**UNITÉS DE BASE**

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vélocité	kilomètre par heure	km/h

---

**PRÉFIXES**

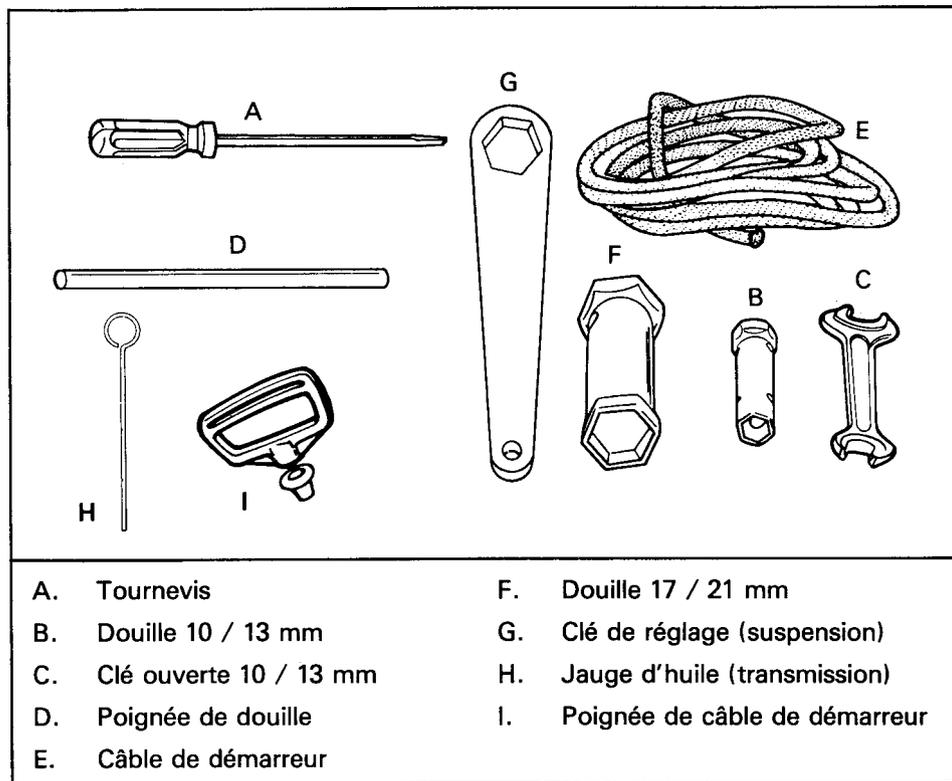
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

\*LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ont pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

# OUTILS

L'équipement de série de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de démarreur de rechange, etc...

## Outils standard





# CHANGEMENT D'ADRESSE • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

\_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

NO RUE APP

\_\_\_\_\_

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODE POSTAL

NOUVELE ADRESSE:

\_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

NO RUE APP

\_\_\_\_\_

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODE POSTAL

## TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

\_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

NO RUE APP

\_\_\_\_\_

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODE POSTAL

À:

\_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

NO RUE APP

\_\_\_\_\_

VILLE ÉTAT/PROVINCE CODE POSTAL





---

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0

---

**BOMBARDIER LIMITÉE**  
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE  
VALCOURT, QUÉBEC  
CANADA, J0E 2L0





